

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
FACULTÉ DE SCIENCE POLITIQUE ET DE DROIT**

EXTRAIT du procès-verbal de la cinquante-septième assemblée ordinaire du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit, tenue le mercredi 24 novembre 2010, à 13 heures 30 minutes, à la salle A-1715.

Évaluation de l'enseignement en ligne.

Résolution CFSPD-2010-2011-464

ATTENDU la responsabilité du vice-décanat aux études d'assurer une évaluation significative des enseignements;

ATTENDU la résolution 2010-CE-11624 de la Commission des études concernant l'actualisation de la Politique n^o 23 sur l'évaluation des enseignements;

ATTENDU les discussions en séance;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Beaud, appuyé par monsieur Luc Côté, que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

DEMANDE au doyen de faire rapport sur les résultats de l'évaluation de l'enseignement en ligne de l'Automne 2010 à sa réunion de janvier 2011;

ENCOURAGE les étudiantes et étudiants à participer massivement à l'évaluation en cours;

MANDATE le vice-doyen aux études pour constituer et présider un comité restreint afin d'élaborer un questionnaire court et d'évaluer les coûts d'une évaluation effectuée en salle de cours.

Ce comité sera composé comme suit : le vice-doyen aux études, une étudiante ou un étudiant, une chargée ou un chargé de cours, une professeure ou un professeur de chacun des départements de la Faculté de science politique et de droit.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

COPIE CONFORME

Montréal, 30 novembre 2010

Jean-Pierre Beaud
Doyen